



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

Dix - huitième session ordinaire

Genève, 17 - 19 octobre 1984

RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
DU COMITÉ TECHNIQUE ET DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUESétabli par le Bureau de l'Union

INTRODUCTION

1. Conformément à la décision prise par le Conseil à sa dix-septième session ordinaire, le Comité technique tiendra sa vingtième session les 6 et 7 novembre 1984, c'est-à-dire après la dix-huitième session ordinaire du Conseil. La dix-neuvième session du Comité technique ayant eu lieu les 3 et 4 octobre 1983 et le Conseil ayant déjà été saisi d'un rapport à sa dix-septième session ordinaire (voir le document C/XVII/10 Add.), le présent document porte essentiellement, en ce qui concerne le Comité technique, sur le programme de travail prévu pour sa vingtième session. Par ailleurs, le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières ne tiendra sa quinzième session que dans la semaine qui précédera la dix-huitième session du Conseil. Cette session du groupe de travail fera donc l'objet d'un additif au présent rapport, qui sera distribué et expliqué oralement à la dix-huitième session ordinaire du Conseil. Le présent rapport fait état du programme de travail de ce groupe de travail technique.

COMITÉ TECHNIQUE

2. La vingtième session du Comité technique (ci-après dénommé "comité") se tiendra les 6 et 7 novembre 1984.

Principes directeurs d'examen

3. Au cours de cette session, le comité examinera, en vue de leur adoption, les projets de principes directeurs d'examen des espèces suivantes :

TG/8/3 (proj.)	-	Fève, féverole (révision)
TG/27/5 (proj.)	-	Freesia (révision)
TG/31/5 (proj.)	-	Dactyle (révision)
TG/34/5 (proj.)	-	Fléole des près, fléole diploïde (révision)
TG/39/5 (proj.)	-	Fétuque des près, fétuque élevée (révision)
TG/89/2 (proj.)	-	Chou-navet
TG/90/2 (proj.)	-	Chou frisé
TG/91/2 (proj.)	-	Epine du Christ.

4. Selon l'état d'avancement de leur élaboration au sein du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières, les projets de principes directeurs d'examen des espèces suivantes pourront aussi être étudiés, en vue de leur adoption :

TG/22/5 (proj.) - Fraisier (révision)
TG/92/2 (proj.) - Kaki.

5. On trouvera dans les annexes I et II du présent document des listes récapitulatives de l'état d'avancement des principes directeurs d'examen à la date du 27 août 1984.

Rapports d'activités et questions présentés au Comité technique par les groupes de travail techniques

6. Comme à l'ordinaire, le comité sera saisi de rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques et répondra ou s'efforcera de répondre aux diverses questions que ces différents groupes de travail techniques lui ont présentées ou lui présenteront au cours des prochains mois.

Code des couleurs et questions connexes

7. Le comité prendra note du rapport sur l'état d'avancement des travaux de comparaison de différents codes de couleur et de tous autres renseignements qui pourraient encore être recueillis au sujet des méthodes de mesure des couleurs.

Essais supplémentaires visant à compléter les résultats des essais réalisés dans un autre Etat membre

8. Le comité examinera la question des essais supplémentaires à réaliser dans certains pays pour compléter les résultats des essais menés à bien dans un autre Etat membre.

Liste d'ouvrages de référence et d'autres documents utiles pour l'examen des variétés

9. Le comité prendra note des listes établies par les différents groupes de travail techniques au sujet des ouvrages de référence et autres documents utiles pour l'examen des variétés.

Projets type de principes directeurs d'examen

10. Le comité étudiera la possibilité d'uniformiser davantage les projets de principes directeurs d'examen.

Ecart minimaux entre les variétés

11. Le comité examinera la question des écarts minimaux entre les variétés en fonction des résultats de la réunion avec les organisations internationales et des débats des différents groupes de travail techniques.

GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES

12. Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur a tenu sa deuxième session sous la présidence de Mme V. Silvey (Royaume-Uni) à La Minière (France) du 15 au 17 mai 1984. Le compte rendu complet de cette session figure dans le document TWC/II/9 Prov. Au cours de celle-ci, le groupe de travail a examiné les questions et pris les mesures suivantes :

i) Il a décidé que, d'un point de vue statistique, les critères actuels de l'UPOV devront être remplacés par une analyse sur plusieurs années, mais qu'une proposition précise dans ce sens ne pourra être présentée au Comité technique qu'une fois étudiées plusieurs conséquences pratiques d'un tel changement.

ii) Il a pris acte de la comparaison effectuée entre la méthode utilisée par l'UPOV pour l'examen de l'homogénéité et celle appliquée au Royaume-Uni. Il a souligné qu'il est plus important d'harmoniser les critères utilisés pour choisir les variétés destinées à servir de base de comparaison avec une variété examinée que d'harmoniser les méthodes statistiques.

iii) Il a recommandé au Comité technique de convenir d'un minimum d'éléments à faire figurer dans les listes de variétés en cours d'examen.

iv) Il a examiné une proposition tendant à normaliser la structure des éléments d'information utilisés pour vérifier les dénominations de variétés et s'efforcera d'appliquer cette proposition dans un groupe d'Etats déterminé sur la base d'un échange de bande magnétique contenant une liste des variétés d'orge présentées selon le modèle proposé.

v) Il a examiné une proposition visant à uniformiser la présentation des descriptions variétales et rassemblera d'autres observations au sujet de cette proposition.

vi) Il a poursuivi ses travaux sur l'inventaire des bases de données et leur structure.

vii) Il a étudié la possibilité de relier des centres informatiques à des réseaux de télématique nationaux et de recourir au courrier électronique, et étudiera ensuite la possibilité de diffuser les bulletins nationaux par ces réseaux.

viii) Il a étudié les possibilités d'échange de logiciel et se penchera sur l'application, d'une part, de normes internationales de documentation pour les gros ordinateurs, à l'échelon national, et, d'autre part, de normes d'utilisation pour les micro-ordinateurs.

ix) Il a pris note de l'application de la méthode d'évaluation pondérée pour déterminer la valeur culturelle des variétés examinées.

x) Il a pris note des renseignements sur le logiciel servant à tester le comportement des variétés cultivées au Royaume-Uni; le même genre de renseignements lui sera communiqué pour la France, dans la perspective de sa prochaine session.

xi) Il a pris note de l'état d'avancement des débats sur la question des écarts minimaux entre les variétés.

xii) Il a décidé d'établir des listes bibliographiques de base énumérant les documents et les ouvrages de référence classiques considérés comme importants en matière d'examen des variétés.

13. Le groupe de travail tiendra sa troisième session à Wageningen (Pays-Bas) du 8 au 10 mai 1985. Au cours de cette session, il examinera ou réexaminera les questions suivantes : analyse sur plusieurs années, examen de l'homogénéité des plantes allogames, normalisation des entrées, vérification des dénominations des variétés, description des variétés, réseaux d'intercommunication, échange de logiciel, questions soulevées par les autres groupes de travail techniques de l'UPOV.

14. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères a tenu sa dix-septième session sous la présidence de M. F. Schneider (Pays-Bas) dans le kibboutz Shefayim, près de Tel-Aviv (Israël), du 11 au 15 juin 1984. Le compte rendu complet de cette session figure dans le document TWV/XVII/19 Prov. Au cours de celle-ci, le groupe de travail a terminé ses travaux concernant les principes directeurs d'examen du chou frisé, avant de les soumettre à l'adoption du Comité technique. Il a pris note des observations reçues au sujet du projet de principes directeurs d'examen de la fève et de la féverole et y a apporté plusieurs modifications. Le document ne pourra être soumis lui aussi

à l'adoption du Comité technique que si le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles accepte les modifications en question. Le groupe de travail a examiné les documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du melon, de la courge et du potiron, mais a décidé que les deux documents correspondants devront faire l'objet d'un nouvel examen avant de pouvoir être envoyés aux organisations professionnelles pour observations. Faute de temps, plusieurs autres documents de travail concernant des principes directeurs d'examen n'ont pu être examinés. Le groupe de travail a laissé au Groupe de travail technique sur les plantes agricoles le soin d'examiner les observations relatives aux principes directeurs d'examen du chou-navet. Il a fait de même à propos des observations sur la révision des principes directeurs d'examen du navet en précisant qu'il aimerait toutefois avoir connaissance de l'issue du débat correspondant avant que le document soit envoyé aux organisations professionnelles pour observations. En outre, le groupe de travail a examiné plusieurs questions de caractère général et est parvenu aux conclusions suivantes :

i) En vérifiant le code des couleurs japonais, il s'interrogera plus particulièrement sur l'utilité de ce code en ce qui concerne les couleurs vertes des espèces potagères.

ii) Il n'a pas pu approuver la décision prise par le Comité technique d'admettre qu'il puisse exister, pour une espèce donnée, selon la reproduction ou la multiplication du type de variété, différents degrés d'homogénéité acceptables.

iii) La couleur du hile des féveroles constituant, à son avis, un caractère valable pour la formation de groupes, il ne saurait accepter un défaut d'homogénéité dans ce caractère.

iv) Il poursuivra l'étude comparative des descriptions de variétés de pois et procédera à une comparaison à partir des résultats des essais réalisés sur la base d'un échange de semences de plusieurs variétés.

v) Il poursuivra l'étude des modalités d'exécution des essais dans les divers Etats membres en prenant pour exemple la pomme de terre afin d'élaborer une proposition commune pour l'harmonisation des méthodes.

vi) Il continuera de compléter la liste des ouvrages et des documents de référence en s'appuyant sur une proposition qui doit être faite par les experts des Pays-Bas.

vii) Il rédigera un document de travail précisant les problèmes particuliers rencontrés dans son domaine de compétence au sujet de l'application de méthodes statistiques et résultant du petit nombre de variétés examinées.

viii) Il continuera d'examiner la question de la révision des notes techniques des principes directeurs d'examen en s'appuyant sur une proposition qui doit être présentée par les experts des Pays-Bas.

ix) Il a noté que l'expert de la République fédérale d'Allemagne demandera au représentant de son pays au Comité technique de modifier le modèle de rapport d'examen technique, notamment compte tenu de la règle qui veut que les niveaux d'expression soient indiqués à l'aide de mots et non pas seulement par des chiffres.

x) La question des écarts minimaux entre les variétés a fait l'objet d'un long débat et le groupe de travail a établi à l'intention du Comité technique une liste de réponses aux 13 questions énoncées dans la première partie du document CAJ/XIII/2.

15. La dix-huitième session du groupe de travail se tiendra à Cambridge (Royaume-Uni) du 9 au 12 juillet 1985; elle sera précédée le 8 juillet 1985, au même endroit, par la réunion d'un sous-groupe. Il a été jugé nécessaire d'allonger la session d'un jour compte tenu du retard considérable accumulé dans l'élaboration ou la révision de nombreux principes directeurs d'examen. Il est prévu que le groupe de travail terminera au cours de cette session les travaux de révision des principes directeurs d'examen du navet (s'il a été possible d'en arrêter le texte par correspondance) et poursuivra ou entamera l'examen des documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen

du melon, de la courge et du potiron, de la chicorée, de la bette commune, de la tomate (révision), de la pastèque, de l'aubergine, de l'asperge et du chou de Chine. Par ailleurs, il est prévu d'examiner ou de réexaminer les questions suivantes : i) comparaison des descriptions de variétés de pois; ii) étude des modalités d'exécution des essais dans les divers Etats membres en ce qui concerne la tomate; iii) tolérances pour les plantes endogames; iv) listes des ouvrages et documents de référence; v) questions à soumettre au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur; vi) principes directeurs d'examen types.

16. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles a tenu sa treizième session sous la présidence de M. G. Fuchs (République fédérale d'Allemagne) à Lund (Suède) du 27 au 29 juin 1984. Cette session a été précédée, le 26 juin, par des réunions de plusieurs sous-groupes destinées à faire avancer, au cours de la session en question, l'examen des documents de travail sur les principes directeurs d'examen du cotonnier, de l'arachide, du riz (révision) et de la fève et de la féverole (révision). Le compte rendu complet de cette session figure dans le document TWA/XFII/11 Prov. Au cours de celle-ci, le groupe de travail a terminé ses travaux sur les principes directeurs d'examen du dactyle (révision), de la fléole des prés (révision), de la fétuque des prés et de la fétuque élevée (révision) ainsi que du chou-navet, avant de les soumettre à l'adoption du Comité technique, et sur de nouveaux principes directeurs d'examen de l'arachide, du riz (révision) et de la pomme de terre (révision), avant de les soumettre pour observations aux organisations professionnelles. Il a par ailleurs terminé ses travaux concernant les principes directeurs d'examen de la fève et de la féverole (révision) avant de les soumettre à l'adoption du Comité technique, pour autant que le Groupe de travail technique sur les plantes potagères accepte les modifications proposées, et il a confirmé la décision prise à sa dernière session de présenter le projet de principes directeurs d'examen du cotonnier - qui n'a pu encore être expédié faute de certains renseignements - aux organisations professionnelles pour observations. Il a noté que la révision des principes directeurs d'examen du trèfle violet et du trèfle blanc, qui avait été confiée à un sous-groupe, était terminée et il s'efforcera de faire approuver ces deux projets par correspondance afin de pouvoir les soumettre pour observations aux organisations professionnelles. Le groupe de travail a différé d'une année la révision prévue à l'origine en ce qui concerne des principes directeurs d'examen de l'agrostide et du paturin des prés. En plus des questions touchant à l'élaboration des principes directeurs d'examen ou à leur révision, le groupe de travail a examiné diverses questions de caractère général et est parvenu aux conclusions suivantes :

i) Il a décidé de compléter la liste d'ouvrages et de documents de référence classiques par correspondance et de mettre, à cet égard, l'accent sur trois groupes : a) ouvrages de caractère très général, b) ouvrages spécialisés de botanique, de mathématiques, de chimie ou de pathologie et c) ouvrages consacrés à des espèces déterminées.

ii) Il a pris note des lacunes que comporte la comparaison réalisée à propos de la reproductibilité des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen du blé et a demandé aux experts de procéder chez eux à un examen plus détaillé de cette question. Les résultats de cette vérification pourraient aboutir à une nouvelle révision des principes directeurs d'examen du blé.

iii) Il a pris note du rapport du sous-groupe sur l'harmonisation des méthodes d'essais de résistance aux maladies, la nomenclature commune de différentes maladies et leurs types, et a décidé de soumettre ce rapport au Comité technique.

iv) Il a approuvé plusieurs principes applicables aux variétés intergénériques.

v) Il a pris note d'un rapport intérimaire sur l'essai multilatéral de variétés de blé visant à comparer certains caractères énumérés dans les principes directeurs d'examen et différentes méthodes d'électrophorèse. Il a décidé que l'essai devrait être prolongé d'une année.

vi) Il n'a plus de problème particulier à soumettre au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur.

vii) Il a marqué son accord sur l'idée, exprimée en termes généraux au cours de la dernière session du Groupe de travail technique sur les plantes potagères d'une révision des notes techniques des principes directeurs d'examen, en fonction d'une proposition qui doit être élaborée par les experts des Pays-Bas.

viii) Il a décidé, à propos de l'établissement des principes directeurs d'examen qu'il conviendra de s'en tenir, s'agissant du matériel atteint par la maladie, aux maladies qui peuvent influencer sur les essais. Les autres questions, telles que la réglementation en matière d'importation dans le cas d'essais réalisés par un pays pour le compte d'un autre, devront être traitées en relation avec l'élaboration d'accords bilatéraux.

ix) Faute de temps, le groupe de travail n'a pas pu procéder à un examen détaillé de la question des écarts minimaux entre variétés.

17. La quatorzième session du groupe de travail se tiendra à Hanovre (République fédérale d'Allemagne) du 5 au 7 juin 1985. Elle sera précédée par des réunions de certains sous-groupes, au même endroit, le 4 juin 1985. Au cours de cette session, le groupe de travail réexaminera - en vue de les soumettre pour adoption au Comité technique - les projets de principes directeurs d'examen du cotonnier, de l'arachide, du riz (révision) et de la pomme de terre (révision) et également - s'il a été possible de les faire approuver par correspondance - les projets d'éditions révisées des principes directeurs d'examen du trèfle violet et du trèfle blanc. Il réexaminera aussi les documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du navet (révision) et - si le sous-groupe a pu élaborer de nouveaux projets - de la luzerne (révision) et de la vesce commune (révision). Par ailleurs, il est prévu d'examiner les questions suivantes : liste d'ouvrages et de documents classiques de référence, essai d'électrophorèse sur le blé, reproductibilité des caractères, variétés hybrides de blé, questions à soumettre au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur, principes directeurs d'examen types, comparaison des principes directeurs d'examen de l'UPOV avec les codes de caractères descriptifs établis par le CIRP, le concept de variété en ce qui concerne le colza, les collections de référence pour l'examen de l'homogénéité des graminées, les écarts minimaux entre les variétés.

18. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers a tenu sa dix-septième session sous la présidence de Mme U. Löscher (République fédérale d'Allemagne) à Hanovre (République fédérale d'Allemagne) du 7 au 9 août 1984. Plusieurs sous-groupes se sont réunis le 6 août pour faire avancer, au cours de la session, l'étude des documents de travail sur les principes directeurs d'examen du callune et du lagerstroemia. Le compte rendu complet de cette session figure dans le document TWO/XVII/13 Prov. Au cours de celle-ci, le groupe de travail a terminé ses travaux concernant les principes directeurs d'examen de l'épine du Christ et du freesia (révision), avant de les soumettre pour adoption au Comité technique, ainsi que sur de nouveaux principes directeurs d'examen du bégonia élatior (révision), du callune, de l'hortensia, du lagerstroemia et du streptocarpus (révision) avant de les soumettre aux organisations professionnelles pour observations. Il a aussi examiné des documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du cactus (Zygocactus, Schlumbergera, Rhipsalidopsis, Epiphyllopsis et leurs hybrides) et de l'hortensia, sur lesquels il devra toutefois revenir au cours de sa prochaine session. En outre, les projets de principes directeurs d'examen du pommier (révision) devront d'abord être examinés lors de la quinzième session du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières qui se tiendra du 9 au 11 octobre 1984 avant que le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers puisse poursuivre son débat sur cette espèce. En plus des questions touchant à l'élaboration des principes directeurs d'examen ou à leur révision, le groupe de travail a examiné plusieurs questions de caractère général et est parvenu aux conclusions suivantes :

i) Il a préparé une réunion avec les obtenteurs et les producteurs sur le bégonia élatior qui s'est tenue comme prévu immédiatement après la session, le 10 août 1984, au même endroit. A cette occasion, il a entendu un exposé et procédé à un débat sur la variation des variétés multipliées par voie végétative.

ii) Il a pris note des premiers résultats de la comparaison effectuée entre plusieurs codes de couleurs et a recommandé d'utiliser si possible le code RHS (Royal Horticulture Society). A défaut, les obtenteurs devraient utiliser le code HCC (Horticultural Color Chart) ou le code de couleurs japonais. S'ils n'en disposent pas, ils devraient mentionner une variété bien connue qui correspond à la couleur décrite.

iii) Il a étudié la possibilité d'harmoniser davantage les rapports d'examen, les descriptions variétales et les questionnaires techniques en fonction des renseignements reçus des différents Etats membres.

iv) Il a longuement débattu de la question des écarts minimaux entre les variétés et a préparé à l'intention du Comité technique une liste de réponses à plusieurs des 13 questions soulevées dans la première partie du document CAJ/XIII/2.

v) Il a estimé ne plus avoir de question à poser au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur.

vi) Il a décidé de compléter la liste des ouvrages et des documents de référence classiques qui doit être présentée au Comité technique, à sa session de novembre 1984.

vii) Il a étudié la possibilité d'uniformiser davantage les différents principes directeurs d'examen.

viii) Il s'est penché sur le problème de l'essai du matériel atteint par les maladies et sur la façon de le résoudre et fera le point de la situation sur ce point dans chacun des Etats membres.

ix) Il a fait le point sur l'élaboration des principes directeurs d'examen du secteur forestier et a décidé que les projets de principes directeurs d'examen de l'épicéa commun et du saule seront envoyés aux organisations professionnelles pour observations.

19. La dix-huitième session du groupe de travail aura lieu à Aarslev du 25 au 27 juin 1985. Elle sera précédée le 24, par la réunion d'un sous-groupe qui examinera l'établissement de principes directeurs d'examen du Balsamine, Impatiente; un autre sous-groupe se réunira, le même jour, à Aars (Danemark), pour examiner l'établissement de principes directeurs d'examen du génévrier. Au cours de sa session, le groupe de travail réexaminera - en vue de les soumettre pour adoption au Comité technique - les projets de principes directeurs d'examen du bégonia élatior (révision), du callune, du lagerstroemia, du streptocarpus (révision), de l'épicéa et du saule. En outre, il réexaminera ou commencera d'examiner les documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du cactus (Zygocactus, Schlumbergera, Rhipsolidopsis, Epiphyllopsis et leurs hybrides), de l'hortensia, du chrysanthème, du pélargonium grandiflorum, de la balsamine et de l'impatiente, du bégonia Tuberhybrida, du glaïeul et du génévrier. Par ailleurs, il est prévu d'examiner les questions suivantes : liste d'ouvrages et de documents classiques, questions à soumettre au Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur, principes directeurs d'examen types, comparaison de codes de couleurs, harmonisation des rapports d'examen, des descriptions variétales et des questionnaires techniques, écarts minimaux entre les variétés, état sanitaire du matériel végétal fourni. Pour 1986, il a déjà prévu la révision des principes directeurs d'examen de l'alstroemère et du pélargonium (zonale, geranium-lierre et hybrides).

20. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières tiendra sa quinzième session sous la présidence de M. G. S. Bredell (Afrique du Sud) à Valence (Espagne) du 9 au 11 octobre 1984. Plusieurs sous-groupes se réuniront le 8 octobre pour faire avancer au cours de la session, l'étude des documents de travail relatifs aux principes directeurs d'examen du goyavier, du manguier, de l'olivier et du rubus. Au cours de la session, le groupe de travail terminera ses travaux concernant les principes directeurs d'examen du kaki et du fraisier (révision) avant de les soumettre pour adoption au Comité technique, et là plupart des documents de travail sur les principes directeurs d'examen suivants, avant de les soumettre pour observations aux organisations professionnelles : pommier (révision), avocatier, châtaignier, goyavier, actinidia, manguier, olivier, cognassier et rubus. En outre, le groupe de travail examinera les questions générales suivantes :

i) Comparaison du code des caractères descriptifs des variétés et espèces de Vitis établi par l'OIV avec les principes directeurs d'examen de la vigne élaborés par l'UPOV.

ii) Critères à retenir pour l'inclusion des caractères dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV.

iii) Amélioration des principes directeurs d'examen au moyen de renseignements détaillés sur chaque caractère.

iv) Extension de la liste d'ouvrages et de documents classiques.

v) Amélioration des relations et de la coopération avec les organismes internationaux travaillant sur les espèces fruitières.

vi) Comparaison des questionnaires techniques, des rapports d'examen et des descriptions variétales établis à l'échelon national.

vii) Etablissement de principes directeurs d'examen types.

viii) Formulation de propositions à l'intention du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur.

ix) Comparaison de codes de couleurs.

[Deux annexes suivent]

0644

ANNEX II/ANNEXE II/ANLAGE II

Test Guidelines or Draft Test Guidelines (the latter with the indication "(proj.)" after the document number) Prepared or to be Prepared by the Office of the Union (as of August 27, 1984)

Principes directeurs d'examen ou de leurs projets (pour ces derniers, la cote contient "(proj.)") préparés ou à préparer par le Bureau de l'Union (état au 27 août 1984)

Prüfungsrichtlinien und Entwürfe für Prüfungsrichtlinien (die letztgenannten mit dem Zusatz "(proj.)" nach der Dokumentnummer), die vom Verbandsbüro ausgearbeitet worden sind oder werden (Stand vom 27. August 1984)

Numerical Order of Test Guidelines/
Principes directeurs dans l'ordre numérique/
Numerische Anordnung der Prüfungsrichtlinien

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/01/2	General Introduction	Introduction générale	Allgemeine Einführung	
* TG/02/4	Maize	Maïs	Mais	Zea mays L.
* TG/03/1	Wheat (only applicable to Triticum durum Desf.)	Blé (applicable à Triticum durum Desf. seulement)	Weizen (nur anwendbar auf Triticum durum Desf.)	Triticum durum Desf.
* TG/03/8	Wheat	Blé	Weizen	Triticum aestivum L.
* TG/04/4	Ryegrass	Ray-grass	Weidelgras	Lolium multiflorum Lam., L. perenne L. & hybrids/hybrides/Hybriden
* TG/05/1	Red Clover	Trèfle violet	Rotklee	Trifolium pratense L.
- TG/05/2(proj.)	Red Clover (revision)	Trèfle violet (revision)	Rotklee (Revision)	Trifolium pratense L.
* TG/06/1	Lucerne	Luzerne	Luzerne	Medicago sativa L., Medicago X varia Martyn
o TG/06.....?	Lucerne (revision)	Luzerne (revision)	Luzerne (Revision)	Medicago sativa L., Medicago X varia Martyn
* TG/07/4	Peas	Pois	Erbsen	Pisum sativum L. sensu lato
* TG/08/1	Broad Bean	Fève	Puffbohne	Vicia faba L. var. major
+ TG/08/3(proj.)	Broad Bean, Field Bean (revision)	Fève, Féverole (revision)	Dicke Bohne, Ackerbohne (Revision)	Vicia faba L.
* TG/09/1	Runner Bean	Haricot d'Espagne	Prunkbohne	Phaseolus coccineus L.
* TG/10/4	Euphorbia Fulgens	Euphorbia fulgens	Korallenranke	Euphorbia fulgens Karw. ex Klotzsch
* TG/11/4	Rose	Rosier	Rose	Rosa L.
* TG/12/4	French Bean	Haricot	Bohne	Phaseolus vulgaris L.
* TG/13/4	Lettuce	Laitue	Salat	Lactuca sativa L.

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/14/1	Apple (excluding orna- mental varieties)	Pommier (à l'exclusion des variétés ornementales)	Apfel (Zierapfelsorten ausgeschlossen)	Malus Mill.
- TG/14/2 (proj.)	Apple (excluding orna- mental varieties) (revision)	Pommier (à l'exclusion des variétés ornementales) (revision)	Apfel (Zierapfelsorten ausgeschlossen) (Revision)	Malus Mill.
o TG/14.....?	Apple	Pommier	Apfel	Malus Mill.
* TG/15/1 + Corr.	Pear	Poirier	Birne	Pyrus communis L.
* TG/16/1	Rice	Riz	Reis	Oryza sativa L.
- TG/16/2 (proj.)	Rice (revision)	Riz (revision)	Reis (Revision)	Oryza sativa L.
* TG/17/3	African Violet	Saintpaulia	Usambaraveilchen	Saintpaulia ionantha H. Wendl.
* TG/18/1	Elatior Begonia	Bégonia elatior	Elatior-Begonie	Begonia-Elatior- hybrids/hybrides/ Hybriden, Syn.: Begonia X hiemalis Fotsch
+ TG/18/2 (proj.)	Elatior Begonia (revision)	Bégonia elatior (revision)	Elatior-Begonie (Revision)	Begonia-Elatior- hybrids/hybrides/ Hybriden, Syn.: Begonia X hiemalis Fotsch
* TG/19/7	Barley	Orge	Gerste	Hordeum vulgare L. sensu lato
* TG/20/7	Oats	Avoine	Hafer	Avena sativa L. & Avena nuda L.
* TG/21/7	Poplar	Peuplier	Pappel	Populus L.
* TG/22/3	Strawberry	Fraisier	Erdbeere	Fragaria L.
+ TG/22/5 (proj.)	Strawberry (revision)	Fraisier (revision)	Erdbeere (Revision)	Fragaria L.
* TG/23/2	Potato	Pomme de terre	Kartoffel	Solanum tuberosum L.
- TG/23/3 (proj.)	Potato (revision)	Pomme de terre (revision)	Kartoffel (Revision)	Solanum tuberosum L.
* TG/24/5	Poinsettia	Poinsettia	Poinsettie	Euphorbia pulcherrima Willd. ex Klotzsch
* TG/25/5	Carnation (vegetatively propagated vari- eties)	Oeillet (variétés à multi- plication végé- tative)	Nelke (vegetativ ver- mehrte Sorten)	Dianthus L.
* TG/26/4	Chrysanthemum (Perennial)	Chrysanthème (vivace)	Chrysantheme (mehrjährig)	Chrysanthemum spec.
o TG/26/5 (proj.)	Chrysanthemum (Perennial) (revision)	Chrysanthème (vivace) (revision)	Chrysantheme (mehrjährig) (Revision)	Chrysanthemum spec.

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/27/3	Freesia (vegetatively propagated vari- eties)	Freesia (variétés à multi- plication végé- tative)	Freesie (vegetativ ver- mehrte Sorten)	Freesia Klatt
+ TG/27/5 (proj.)	Freesia (vegetatively propagated vari- eties) (revision)	Freesia (variétés à multi- plication végé- tative) (revision)	Freesie (vegetativ ver- mehrte Sorten) (Revision)	Freesia Klatt
* TG/28/5	Pelargonium (zonal, ivy- leaved and their hybrids)	Pelargonium (zonale, geranium- lierre et hybrides)	Pelargonie (zonale, Peltaten und deren Hybriden)	Pelargonium zonale hort. non (L.) L'Hér. ex Ait., P. peltatum hort. non (L.) L'Hér. ex Ait. & hybrids/ hybrides/Hybriden
* TG/29/3	Alstroemeria	Alstroemère	Inkalilie	Alstroemeria L.
* TG/30/3	Bent	Agrostide	Straussgras	Agrostis canina L., A. gigantea Roth, A. stolonifera L., & A. tenuis Sibth.
o TG/30.....?	Bent (revision)	Agrostide (revision)	Straussgras (Revision)	Agrostis canina L., A. gigantea Roth, A. stolonifera L., & A. tenuis Sibth.
* TG/31/3	Cocksfoot	Dactyle	Knaulgras	Dactylis glomerata L.
+ TG/31/5 (proj.)	Cocksfoot (revision)	Dactyle (revision)	Knaulgras (Revision)	Dactylis glomerata L.
* TG/32/3	Common Vetch	Vesce commune	Saatwicke	Vicia sativa L.
o TG/32.....?	Common Vetch (revision)	Vesce commune (revision)	Saatwicke (Revision)	Vicia sativa L.
* TG/33/3	Kentucky Bluegrass (apomictic vari- eties)	Pâturin des prés (variétés apo- mictiques)	Wiesenrispe (apomiktische Sorten)	Poa pratensis L.
o TG/33.....?	Kentucky Bluegrass (apomictic vari- eties) (revision)	Pâturin des prés (variétés apo- mictiques) (revision)	Wiesenrispe (apomiktische Sorten) (Revision)	Poa pratensis L.
* TG/34/3	Timothy	Fléole des prés, Fléole diploïde	Wiesen-, Zwiebel- lieschgras	Phleum pratense L. & Phleum bertolonii DC.
+ TG/34/5 (proj.)	Timothy (revision)	Fléole (revision)	Lieschgras (Revision)	Phleum pratense L. & Phleum bertolonii DC.
* TG/35/3	Cherry (Sweet, Sour & Duke Cherries, fruit varieties only)	Cerisier (Cerise douce, cerise acide et cerise proprement dite, variétés à fruits seulement)	Kirsche (Sorten von Süß- kirsche, Sauer- kirsche und Weichselkirsche, nur Obstsorten)	Prunus avium (L.) L., P. cerasus L. & hybrids/hybrides/ Hybriden
* TG/36/3 + Corr.	Rape (forage rape included)	Colza (y compris colza fourrager)	Raps (einschliesslich Futterraps)	Brassica napus L.

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/37/3	Turnip	Navet	Herbst-, Mairübe	<i>Brassica rapa</i> L. var. <i>rapa</i>
o TG/37.....?	Turnip (including Turnip Rape) (revision)	Navet (y compris Navette) (revision)	Herbst-, Mairübe (einschliesslich Rübsen) (Revision)	<i>Brassica rapa</i> L. sensu lato
* TG/38/3	White Clover	Trèfle blanc	Weissklee	<i>Trifolium repens</i> L.
- TG/38/4 (proj.)	White Clover (revision)	Trèfle blanc (revision)	Weissklee (Revision)	<i>Trifolium repens</i> L.
* TG/39/3	Meadow Fescue, Tall Fescue	Fétuque des prés, Fétuque élevée	Wiesen-, Rohr- schwingel	<i>Festuca pratensis</i> Huds. & <i>Festuca</i> <i>arundinacea</i> Schreb.
+ TG/39/5 (proj.)	Meadow Fescue, Tall Fescue (revision)	Fétuque des prés, Fétuque élevée (revision)	Wiesen-, Rohr- schwingel (Revision)	<i>Festuca pratensis</i> Huds. & <i>Festuca</i> <i>arundinacea</i> Schreb.
* TG/40/3	Black Currant	Cassis	Schwarze Johannisbeere	<i>Ribes nigrum</i> L.
* TG/41/4	European Plum (fruit varieties, rootstocks ex- cluded)	Prunier européen (variétés à fruits à l'exclusion des porte-greffes)	Pflaume (fruchttragende Sorten, Unterlagen ausgeschlossen)	<i>Prunus domestica</i> L. & <i>Prunus insititia</i> L.
* TG/42/3	Rhododendron	Rhododendron	Rhododendron	<i>Rhododendron</i> L.
* TG/43/3	Raspberry	Framboisier	Himbeere	<i>Rubus idaeus</i> L. & hybrids/hybrides/ Hybriden
* TG/44/3	Tomato	Tomate	Tomate	<i>Lycopersicon</i> <i>lycopersicum</i> (L.) Karst. ex. Farw.
o TG/44.....?	Tomato (revision)	Tomate (revision)	Tomate (Revision)	<i>Lycopersicon</i> <i>lycopersicum</i> (L.) Karst. ex. Farw.
* TG/45/3	Cauliflower	Chou-fleur, Brocoli (Brocoli à jets exclu)	Blumenkohl	<i>Brassica oleracea</i> L. convar. <i>botrytis</i> (L.) Alef. var. <i>botrytis</i>
* TG/46/3	Onion	Oignon	Zwiebel	<i>Allium cepa</i> L.
* TG/47/2	Streptocarpus	Streptocarpus	Drehfrucht	<i>Streptocarpus</i> X <i>hybridus</i> Voss
o TG/47/3 (proj.)	Streptocarpus (revision)	Streptocarpus (revision)	Drehfrucht (Revision)	<i>Streptocarpus</i> X <i>hybridus</i> Voss
* TG/48/3 + Corr.	Cabbage (White cabbage, red cabbage and Savoy cabbage)	Chou pommé (Chou cabus, chou rouge et chou de Milan)	Kopfkohl (Weisskohl, Rot- kohl und Wirsing)	<i>Brassica oleracea</i> L. var. <i>capitata</i> L. f. <i>alba</i> DC.; <i>B. oleracea</i> L. var. <i>capitata</i> L. f. <i>rubra</i> (L.) Thell.; <i>B. oleracea</i> L. var. <i>bullata</i> DC. & <i>B. oleracea</i> L. var. <i>sabauda</i> L.

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
* TG/49/3	Carrot	Carotte	Möhre	Daucus carota L.
* TG/50/3	Vine	Vigne	Rebe	Vitis spec.
* TG/51/3	Gooseberry	Groseillier à maquereau	Stachelbeere	Ribes uva-crispa L., R. grossularia L.
* TG/52/2	Red and White Currant	Groseillier à grappes	Rote und Weisse Johannisbeere	Ribes sylvestre (Lam.) Mert. & W. Koch, R. niveum Lindl.
* TG/53/3	Peach	Pêcher	Pfirsich	Prunus persica (L.) Batsch
* TG/54/3	Brussels Sprouts	Chou de Bruxelles	Rosenkohl	Brassica oleracea L. convar. oleracea var. gemmifera DC.
* TG/55/3	Spinach	Epinard	Spinat	Spinacia oleracea L.
* TG/56/3	Almond	Amandier	Mandel	Prunus amygdalus Batsch
* TG/57/3	Flax, Linseed	Lin	Lein	Linum usitatissimum L.
* TG/58/3	Rye	Seigle	Roggen	Secale cereale L.
* TG/59/3	Lily (vegetatively propagated)	Lis (à multiplication végétative)	Lilie (vegetativ vermehrte)	Lilium L.
* TG/60/3	Beetroot	Betterave rouge	Rote Rübe	Beta vulgaris L. var. esculenta
* TG/61/3	Cucumber, Gherkin	Concombre, Cornichon	Gurken	Cucumis sativus L.
* TG/62/3	Rhubarb	Rhubarbe	Rhabarber	Rheum rhabarbarum L.
* TG/63/3	Black Radish	Radis d'été, d'automne et d'hiver	Rettich	Rhaphanus sativus L. var. niger (Mill.) S. Kerner
* TG/64/3	Radish	Radis de tous les mois	Radieschen	Rhaphanus sativus L. var. radicola Pers.
* TG/65/3	Kohlrabi	Chou-rave	Kohlrabi	Brassica oleracea L. var. gongylodes L.
* TG/66/3	Lupins	Lupins	Lupinen	Lupinus albus, L. angustifolius, L. luteus
* TG/67/4	Sheep's Fescue (including Hard Fescue), Red Fescue	Fétuque ovine (y compris Fétuque aurette), Fétuque rouge	Schafschwingel (einschliesslich Härtlicher Schwingel), Rotschwingel	Festuca ovina L. sensu lato & F. rubra L.
* TG/68/3	Berberis (vegetatively propagated)	Berberis (à multiplication végétative)	Berberitze (vegetativ vermehrte)	Berberis L.
* TG/69/3	Forsythia	Forsythia	Forsythie	Forsythia Vahi
* TG/70/3	Apricot	Abricotier	Aprikose	Prunus armeniaca L.
* TG/71/3	Hazelnut	Noisetier	Haselnuss	Corylus avellana L. & C. maxima Mill.

Stage/Doc. No. Etat/No au doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
- TG/72/2 (proj.)	Willow (tree varieties only)	Saule (variétés arborescentes seulement)	Weide (nur Sorten von Baumweide)	Salix L.
* TG/73/3	Blackberry	Ronce fruitière	Brombeere	Rubus subg. rubus Sect. moriferi & hybrids/hybrides/ Hybriden
* TG/74/3	Celeriac	Céleri-rave	Knollensellerie	Apium graveolens L. var. rapaceum (Mill.) Gaud.
* TG/75/3	Cornsalad	Mâche	Feldsalat	Valerianella locusta L. & V. eriocarpa Desv.
* TG/76/3	Sweet Pepper	Piment	Paprika	Capsicum annum L.
* TG/77/3	Gerbera (vegetatively propagated)	Gerbera (à multiplication végétative)	Gerbera (vegetativ vermehrte)	Gerbera Cass.
* TG/78/3	Kalanchoë (vegetatively propagated)	Kalanchoë (à multiplication végétative)	Kalanchoë (vegetativ vermehrte)	Kalanchoë blossfeldiana v. Poelln. & its hybrids/ses hybrides/ihre Hybriden
* TG/79/3	White Cedar	Thuya du Canada	Lebensbaum	Thuya occidentalis L.
* TG/80/3	Soya Bean	Soja	Sojabohne	Glycine max (L.) Merrill
* TG/81/3	Sunflower	Tournesol	Sonnenblume	Helianthus annuus L. & Helianthus debilis Nutt.
* TG/82/3	Celery	Céleri-branche	Bleichsellerie	Apium graveolens L. var. dulce (Mill.) Pers.
* TG/83/3	Citrus (varieties of Oranges, Manda- rins, Lemons and Grapefruit; ex- cluding rootstock varieties)	Agrumes (variétés d'oran- ger, de mandari- nier, de citron- nier et de limet- tier, de pomé- lo; à l'exclusion des variétés porte- greffes)	Zitrus (Sorten von Orange, Mandarine, Zitrone und Grape- fruit; Unterlags- sorten ausge- schlossen)	Citrus L.
* TG/84/3	Japanese Plum (fruit varieties only)	Prunier japonais (variétés à fruits seulement)	Ostasiatische Pflaume (nur fruchttragende Sorten)	Prunus salicina Lindl. & other diploid plums/autres pruniers diploïdes/ andere diploïde Pflaumensorten
* TG/85/3	Leek	Poireau	Porree	Allium porrum L.
* TG/86/2	Anthurium (vegetatively propagated vari- eties)	Anthurium (variétés à multi- plication végé- tative)	Flamingoblume (vegetativ vermehrte Sorten)	Anthurium Schott
* TG/87/2	Narcissi (includ- ing Daffodils)	Narcisse, Jonquille	Narzisse	Narcissus L.

C/XVIII/10
Annex II/Annexe II/Anlage II
page 7, Seite 7

Stage/Doc. No. Etat/No au doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
- TG/88/1(proj.)	Cotton	Cotonnier	Baumwolle	Gossypium L.
+ TG/89/2(proj.)	Swede	Chou-navet	Kohlrübe	Brassica napus L. var. napobrassica (L.) Rchb.
+ TG/90/2(proj.)	Curly Kale	Chou fris�	Gr�nkohl	Brassica oleracea L. var. sabellica L.
+ TG/91/2(proj.)	Crown of Thorns	Epine du Christ	Christusdorn	Euphorbia milii DESM. & its hybrids/ses hybrides/seine Hybriden)
+ TG/92/2(proj.)	Persimmon (fruit varieties only)	Kaki (vari�t�s � fruits seulement)	Kaki (nur Obstsorten)	Diospyros kaki
- TG/93/1(proj.)	Groundnut	Arachide	Erdnuss	Arachis L.
- TG/94/1(proj.)	Heather	Bruy�re, Callune	Besenheide	Calluna vulgaris (L.) Hull
- TG/95/1(proj.)	Lagerstroemia	Lagerstroemia	Lagerstroemia	Lagerstroemia indica L.
- TG/96/1(proj.)	Norway Spruce (vegetatively propagated vari- eties)	Epicea commun (vari�t�s � multi- plication v�g�- tative)	Gemeine Fichte (vegetativ ver- mehrte Sorten)	Picea abies A. Dietr.
o	Abies	Sapin	Tanne	Abies Mill.
o	Asparagus	Asperge	Spargel	Asparagus officinalis L.
o	Avocado	Avocatier	Avocado	Persea americana Mill.
o	Banana	Bananier	Banane	Musa L.
o	Begonia Tuber- hybrida	Begonia Tuber- hybrida	Knollenbegonien- Hybriden	Begonia X tuber- hybrida Voss, B. Tuberhybrida
o	Chestnut	Ch�taignier	Kastanie	Castanea
o	Chinese Cabbage	Chou de Chine	Chinakohl	Brassica pekinensis (Lour.) Rupr.
o	Christmas Cactus, Easter Cactus, Zygocactus	Zygocactus, Schlumbergera, Rhipsalidopsis, Epiphyllopsis	Weihnachtskaktus, Osterkaktus	Zygocactus K. Schum., Schlumbergera Lem., Rhipsalidopsis Britt. et Rose, Epiphyllopsis Berger and their hybrids/et ses hybrides/und ihre Hybriden
o	Dahlia	Dahlia	Dahlie	Dahlia Cav.
o	Dill	Aneth	Dill	Anethum graveolens L.
o	Douglas Fir	Sapin de Douglas	Douglasie	Pseudotsuga douglasii

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
o	Egg Plant	Aubergine	Aubergine	<i>Solanum melongena</i> var. <i>esculentum</i> Nees
o	Endive	Chicorée	Endivie	<i>Cichorium endivia</i> L.
o	Gladiolus	Glaïeul	Gladiole	<i>Gladiolus</i> L.
o	Guava	Goyavier	Guayave	<i>Psidium guayava</i> L.
o	Heath	Bruyère	Heide	<i>Erica</i>
o	Hydrangea	Hortensia	Hortensie	<i>Hydrangea</i> L.
o	Impatiens (New Guinea hybrids) (Touch-me-not, Balsam, Busy lizzie)	Balsamine, Impatiente	Springkraut, Balsamine	<i>Impatiens</i> L.
o	Iris (bulbous)	Iris (bulbeux)	Iris (zwiebel- bildende)	<i>Iris</i> L.
o	Juniper	Genévrier	Wacholder	<i>Juniperus</i> L.
o	Kiwi	Actinidia	Kiwi	<i>Actinidia chinensis</i> Planch.
o	Larch	Mélèze	Lärche	<i>Larix</i> Mill.
o	Leaf Beet	Bette commune	Mangold	<i>Beta vulgaris</i> L. ssp. <i>vulgaris</i> var. <i>vulgaris</i> = <i>Beta</i> <i>vulgaris</i> L. var. <i>cicla</i> (L.) Ulrich
o	Mango	Manguier	Mango	<i>Mangifera indica</i> L.
o	Melon	Melon	Melone	<i>Cucumis melo</i> L.
o	Olives	Olivier	Olive	<i>Olea</i> L.
o	Parsley	Persil	Petersilie	<i>Petroselinum crispum</i> (Mill.) Nym. ex A.W. Hill
o	<i>Pelargonium</i> <i>grandiflorum</i>	<i>Pelargonium</i> <i>grandiflorum</i>	<i>Pelargonium</i> <i>Grandiflorum</i> - Hybriden (Edel- pelargonien)	<i>Pelargonium</i> X domé- sticum L. H. Bailey, <i>P. grandiflorum</i> hort. non Willd.
o	<i>Pinus Nigra</i>	Pin noir	Schwarzkiefer	<i>Pinus nigra</i> Arnold
o	Plum (rootstock vari- eties only)	Prunier (variétés porte- greffes seulement)	Pilaume (nur Unterlags- sorten)	<i>Prunus</i> L.
o	Quince	Cognassier	Quitte	<i>Cydonia</i> Mill.
o	<i>Ribes</i> Rootstocks (rootstock varieties only)	<i>Ribes</i> porte- greffes (variétés porte-greffes seulement)	<i>Ribes</i> unterlagen (nur Unterlagssorten)	<i>Ribes</i>
o	<i>Rubus</i>	<i>Rubus</i>	<i>Rubus</i>	<i>Rubus</i>

Stage/Doc. No. Etat/No du doc. Stadium/Dok.-Nr.	English	français	deutsch	Latin
o	Safflower	Carthame	Saflor	Carthamus tinctorius L.
o	Tulip	Tulipe	Tulpe	Tulipa L.
o	Vegetable marrow, Pumpkin	Courgette	Gartenkürbis	Cucurbita pepo L.
o	Vriesea	Vriesea	Vriesea	Vriesea splendens (Brongn.) Lem.
o	Water Melon	Pastèque	Wassermelone	Citrullus lanatus (Thunb.) Matsum. et Nakai

* Adopted/Adoptés/Angenommen

+ Technical Committee to adopt/Auprès du Comité technique pour adoption/Vom Technischen Ausschuss anzunehmen

- Professional organizations to comment/Pour observations par les organisations professionnelles/
Zuleitung an die Berufsverbände zur Stellungnahme

o In preparation or planned/En préparation ou prévus/In Vorbereitung oder geplant

[End of Annex II and of document]
 Fin de l'annexe II et du document/
 Ende der Anlage II und des Dokuments]

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is too light to transcribe accurately.]